



Préavis No 06/2026 au Conseil communal

Crédit d'études pour phases 32 à 41 Transformation Centre de vie infantine Les Moussaillons Espace Cancoires et Burenoz

Rapport de la Commission Technique

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Ont participé le 26 avril 2026 à la séance de présentation du présent préavis :

Bureau du Conseil communal	M. Axel Boggio, Président
Municipalité	Mme Nathalie Greiner, Syndique Mme Catherine Schiesser M. Philippe Michelet
Chef des infrastructures	M. Andrea Da Campo
Commission technique	Mme Sarah Braendle M. Arnaud Jeandupeux Mme Cyrielle Suzat (excusée)
Commission des finances	M. Christian Marrel, président M. Daniele Annese M. Olivier Guignard Mme Amélie Ramoni-Perret Mme Sakine Uçurum Pion

Préambule

La Municipalité, accompagnée de M. Andrea Da Campo, Chef des infrastructures, a rencontré la Commission Technique (CT) le 26 avril 2026 afin de présenter le préavis n° 06/2026 intitulé :

« Crédits d'études pour phases 32 à 41 – Transformation Centre de vie infantine Les Moussaillons – Espace Cancoires et Burenoz ».

Madame Catherine Schiesser a présenté les éléments principaux ayant conduit la Municipalité à envisager la rénovation et l'optimisation des structures d'accueil de jour existantes.

Le présent préavis concerne exclusivement le financement de l'étape 2 du projet (phases 32 à 41 selon les normes SIA), soit les études permettant d'aboutir à un projet définitif et aux appels d'offres nécessaires avant les futurs préavis de construction.

La Commission relève que cette approche permet d'offrir au Conseil communal une vision globale du projet tout en permettant à la Municipalité de poursuivre les études nécessaires avant de soumettre les crédits de réalisation.

Analyse

Une étude réalisée en 2023 par l'entreprise MicroGIS, mandatée par l'Entente intercommunale scolaire regroupant Belmont-sur-Lausanne, Paudex et Pully, a permis d'identifier les besoins futurs en infrastructures préscolaires, parascolaires et scolaires sur le territoire des communes concernées.

La Municipalité a confirmé à la Commission Technique que l'étude MicroGIS prenait bien en compte les futurs développements démographiques de la commune, notamment les projets Arnier 3, En Rueyre et ceux liés au plan d'affectation.

Concernant les besoins préscolaires, l'étude estime le taux de couverture idéal pour la Commune de Belmont-sur-Lausanne à 49,1 %, soit 49,1 places d'accueil pour 100 enfants résidant sur la commune.

À ce jour, environ 171 enfants en âge préscolaire nécessiteraient la mise à disposition de 84 places d'accueil. Or, le nombre actuel de places offertes est de 54, soit un taux de couverture de 31,6 %. À cela s'ajoute une liste d'attente d'environ 44 familles.

La Municipalité a ainsi décidé d'étudier la possibilité de créer environ 40 places supplémentaires au sein des structures existantes.

1. Espace Cancoires – Route des Monts-de-Lavaux

L'Espace Cancoires, ouvert depuis 2010, dispose actuellement de 24 places : 10 en nursery (de 2 à 18-24 mois) et 14 chez les Trotteurs (de 18-24 à 30-36 mois).

Les travaux envisagés permettraient de créer environ 25 places supplémentaires.

Le bâtiment comprend plusieurs niveaux, dont certains sont déjà occupés par le Centre de vie infantine. Le dernier étage pour l'accueil des enfants et le rez-de-chaussée, aujourd'hui affecté aux pauses du personnel, à la préparation des repas, aux stockages divers ainsi qu'une chambre de repos destinée aux collaboratrices enceintes, conformément aux exigences légales.

La Commission Technique a été informée qu'une réflexion était en cours sur l'utilisation de surfaces supplémentaires dans le bâtiment. Les variantes envisagées seront analysées dans le cadre de l'avant-projet et détaillées dans le futur préavis de construction.

Les travaux prévus à ce stade comprennent notamment :

- Une redistribution des espaces,
- La rénovation des sols, des peintures et des plafonds,
- La mise aux normes des installations techniques,
- L'adaptation des installations sanitaires,
- La création d'une cuisine de régénération professionnelle conforme aux normes d'hygiène.

La Commission Technique a aussi soulevé la question du stationnement pour les parents. La Municipalité a indiqué qu'une réorganisation permettrait, à terme, de disposer de 15 places visiteurs sur le site.

Il est à relever que la redistribution des espaces implique le déménagement de la locataire ainsi que du club des aînés de l'Arc-en-Ciel. Aussi, la Commission Technique a apprécié l'approche de la Municipalité. En effet, cette dernière nous a confirmé avoir d'ores et déjà pris contact avec les différentes parties impliquées afin d'initier une réflexion sur la suite envisagée.

2. Espace Burenoz – Route du Burenoz 35

En activité depuis 2015, la structure des Moussaillons du Burenoz compte actuellement 30 places pour le groupe des Grands, dont 5 créées en 2025. Les travaux envisagés permettraient d'en ajouter environ 15.

Les travaux envisagés portent principalement sur :

- Une rénovation générale des espaces,
- Une redistribution des locaux,
- La mise aux normes des installations techniques et sanitaires.
- Ainsi que la création d'une cuisine de régénération professionnelle.

Concernant le stationnement, la Municipalité a indiqué que les parents continueront à utiliser principalement le parking du chemin du Stand.

Commentaire de la Commission Technique

La Commission Technique soutient le présent préavis et salue la volonté de la Municipalité d'apporter une réponse concrète à un besoin réel de la commune. La Commission considère que l'optimisation des structures existantes constitue une solution pragmatique et financièrement mesurée, permettant de répondre assez rapidement aux besoins actuels.

La Commission Technique relève toutefois que les besoins en accueil préscolaire restent élevés et devraient encore croître avec l'évolution démographique de la commune. Elle s'interroge dès lors sur la capacité d'environ 40 places supplémentaires à répondre, à moyen terme, aux besoins futurs.

Elle invite donc la Municipalité à conserver une vision prospective dans les prochaines étapes du projet.

En sus, la Commission Technique invite la Municipalité à poursuivre le dialogue constructif et positif établi avec les différentes parties prenantes qui déménageront. Cela afin de garantir le bon déroulement dudit déménagement et la prise en compte des besoins spécifiques.

Conclusion de la CT

Au vu de ce qui précède, la Commission Technique, à l'unanimité, se rallie aux conclusions du préavis n° 06/2026 et vous propose de les accepter sans modification.

Rédigé à Belmont-sur-Lausanne, le 20.05.2026.

La Commission Technique (CT) :

Cyrielle Suzat	
Arnaud Jeandupeux	Rapporteur
Sarah Braendle	